



Elaboration de la politique numérique de l'Etat Synthèse cartographique de la consultation publique

18.04.2018

Sommaire

1. Rappel de l'objectif de la consultation publique	3
2. Chiffres clés de la consultation publique	4
3. Rappel des principes méthodologiques de la synthèse	4
Axe faciliter	5
Axe former	27
Axe protéger	43
Axe promouvoir	52
Axe réguler	62
Axe principes directeurs	69

1. Rappel de l'objectif de la consultation publique

Les développements technologiques, l'adoption de nouveaux outils numériques et leurs usages évoluent à une vitesse s'accroissant. Les avancées dans le domaine de l'intelligence artificielle, les cas d'usages de la blockchain ou encore les promesses de l'informatique quantique sont autant de domaines qui façonneront Genève dans le futur. Il s'agit d'une part de savoir saisir les opportunités offertes, d'autre part de maîtriser les risques liés à ces technologies.

Afin de permettre à l'administration cantonale de s'adapter et à Genève de relever le défi numérique de façon exemplaire, le Conseil d'Etat a mandaté l'élaboration d'une politique numérique.

Le lancement d'une consultation publique en ligne avec pour objectif de permettre à toute personne souhaitant contribuer de manière bienveillante à une politique numérique pour Genève de soumettre des propositions, des arguments ou de réagir aux propositions émises.

Cette consultation visait non seulement à enrichir le contenu, mais également à identifier les points qui font débat auprès des citoyens et des entreprises, ainsi qu'à identifier des acteurs du territoire qui souhaitent prendre une part active dans la transition numérique de notre canton. Pour l'administration, il s'agit également d'expérimenter un nouveau mode de consultation.

La consultation publique de l'Etat de Genève était structurée autour des cinq principales fonctions régaliennes de l'Etat pour réussir la transition numérique, à savoir : faciliter ; former ; protéger ; promouvoir ; et réguler. Elle comprenait également un ensemble de principes pour orienter l'action de l'Etat.

Pour chaque section, l'Etat de Genève avait identifié des propositions initiales sur chacun axes.

À son tour, chaque citoyen pouvait contribuer à la consultation de quatre manières différentes :

- Voter sur les propositions initiales ou sur les propositions et arguments formulés par les autres contributeurs ;
- Argumenter sur les propositions initiales ou les nouvelles propositions ;
- Proposer des constats, valeurs ou pistes de solutions supplémentaires ;
- Référencer des sources d'informations supplémentaires.

La plateforme de consultation publique est accessible sous consultation.ge.ch.

2. Chiffres clés de la consultation publique

- 8180 visiteurs uniques sur la plateforme de consultation
- 474 participants
 - 92% des participants ont voté sur des propositions ou des arguments (soit 436 au total)
 - 48% des participants ont contribué en déposant de nouvelles propositions, des arguments ou des sources (soit 228 au total)
- 816 contributions
 - 20 propositions initiales (de l'Etat de Genève)
 - 153 nouvelles propositions
 - 611 arguments
 - 32 sources
- 3 046 votes

3. Rappel des principes méthodologiques de la synthèse

La synthèse est une étape importante de la consultation puisqu'elle permet de garantir à chaque participant que ses contributions sont lues et prises en compte.

La synthèse est une cartographie qui restitue de manière exhaustive l'ensemble des contributions, indépendamment des votes recueillis sur la plateforme. Pour parvenir à cette cartographie :

- Les contributions ne sont pas modifiées mais regroupées au sein d'un dossier avec d'autres contributions dont le fond du propos est similaire. Le titre du regroupement synthétise son contenu ;
- Les contributions sont requalifiées et déplacées dans d'autres sections lorsqu'elles avaient été déposées au mauvais endroit. A titre d'exemple, des arguments "contre" ont été déposés dans la colonne "pour", ou encore comme "point de vigilance".

Axe faciliter

Propositions initiales

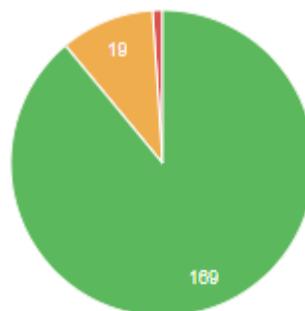
1) Renforcer et élargir la participation citoyenne grâce au numérique

Constat : Au-delà des outils de la démocratie directe, les outils et les pratiques du numérique permettent de faciliter une participation citoyenne élargie.

Proposition : Renforcer et élargir la participation citoyenne grâce au numérique.

Actions envisagées :

1. Pour permettre aux citoyens de contribuer à l'élaboration de bases légales, de normes, de règlements ou de projets, mettre une plateforme de consultation et de co-création citoyenne à disposition des services de l'administration cantonale.
2. Pour permettre aux citoyens de soumettre leurs propositions aux services de l'Etat, établir une base d'idées ouverte à contributions.
3. Pour baisser les barrières à la collecte de signatures, expérimenter la collecte de signatures en ligne (E-collecting).
4. Pour améliorer la transparence des processus décisionnels, communiquer régulièrement et documenter les étapes d'avancement de projets par des plateformes numériques.
5. Pour rendre compréhensible les démarches de l'administration, simplifier le langage utilisé dans la communication, notamment par la publication d'un guide propositions de reformulations à l'attention des collaborateurs de l'administration et d'un guide de jargon administratif à l'attention des citoyens.





Arguments pour	Arguments contre
Ces instruments sont essentiels pour aider les législatifs cantonaux et communaux	L'administration se protège
Cette proposition est intéressante, écologique et économique.	L'élaboration de bases légales est du ressort du Grand Conseil
Il faut empêcher l'utilisation du jargon par l'administrateur.	L'enjeu essentiel est le gain d'efficience de l'Etat par le numérique
La base d'idées doit permettre un suivi transparent	La collecte de signatures en ligne pose un ensemble de problème
La collecte de signature en ligne permet la proposition d'amendements au projet d'initiative	Une large participation à des consultations en ligne est difficile à atteindre
La participation citoyenne en ligne permet de donner la parole aux personnes qui n'ont pas le droit de vote	
La plateforme doit correspondre au besoin	
La proposition permet d'impliquer la population dans les affaires de la cité	
La simplification du jargon administratif est un vaste chantier	
La simplification du jargon administratif est une proposition importante	
La transparence des processus décisionnels, la collecte de signatures en ligne et la simplification du jargon sont des actions pertinentes	
Un compte en ligne permettant au citoyen de suivre ses signatures d'initiatives serait un ajout intéressant	
Une plateforme de consultation permet de mieux comprendre les processus	



Vu les pratiques numériques et la connexion continue, cette proposition est indispensable	
---	--

Points de vigilance

Afin d'assurer la participation à une plateforme de consultation, il est essentiel de traiter, comparer et synthétiser les contributions

Au-delà de la simplification des processus, il faut maintenir la possibilité de contacts humains

Il est pertinent de repenser le rôle du parlement et du système politique dans son ensemble

Il faut améliorer la communication sur tous les canaux et non seulement sur les canaux numériques

Il faut assurer un suivi de cette consultation publique pour une collaboration continue

Il faut démontrer le bénéfice que le citoyen retire de la participation à une consultation publique, par son impact sur les processus décisionnels ou au moyen d'une rétribution symbolique

Il faut fournir une identité numérique aux citoyens et entreprises dès leur inscription auprès d'une administration publique genevoise

Il faut miser sur les standards ouverts

Il faut permettre de faciliter la collecte de signatures en ligne sans abaisser le nombre de signatures requises

Il ne faut pas baisser la barrière de signatures, afin de ne pas réduire l'engagement citoyen

Il s'agit d'augmenter le nombre de signatures requises pour une initiative si celles-ci ont été collectées en ligne

Il s'agit de définir clairement qui peut participer à des consultations en ligne (citoyens, résidents, autres)

Il s'agit de mettre en place des filtres afin d'éviter une surcharge de demandes personnelles auprès du service en charge de consultations

Il s'agit de ne pas ajouter des procédures complémentaires

Il s'agit de ne pas pister les contributeurs et les citoyens sur des plateformes de l'Etat

Il s'agit de savoir impliquer également les personnes moins à l'aise avec les technologies de l'information

Il s'agit de veiller à ce qu'une telle plateforme ne devienne pas un outil des partis politiques



L'interface utilisateur et l'expérience utilisateur sont essentiels

La collecte de signature en ligne ne doit être ouverte qu'aux personnes ayant le droit de vote

La communication ne doit pas passer uniquement par des canaux numériques, mais bien favoriser le contact humain

La participation citoyenne en ligne ne doit pas remplacer le système démocratique actuel

La question de l'accès unique et sécurisé à la plateforme est centrale

Le nombre de signatures nécessaires est déjà trop bas

Le processus de co-construction doit être transparent et inclusif

Pour simplifier le jargon administratif, il faut avant tout impliquer les usagers dans l'élaboration du service

Une participation citoyenne renforcée implique une meilleure coordination avec la Confédération et les cantons

Une plateforme de participation citoyenne doit être inclusive, faire l'objet d'une modération et impliquer les élus

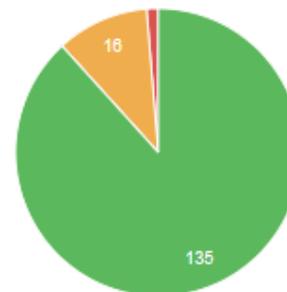
2) Simplifier les démarches administratives et développer de nouveaux services

Constat : L'introduction du numérique dans l'interaction entre le citoyen et l'administration cantonale a permis la dématérialisation de démarches et de prestations (e-démarches), par exemple la déclaration fiscale

Proposition : Poursuivre la simplification des démarches administratives en cocréant de nouveaux services avec les usagers

Actions envisagées :

1. Pour impliquer les parties prenantes et les usagers, s'appuyer sur Genève Lab, le laboratoire d'innovation numérique de l'administration genevoise qui privilégie les démarches pluridisciplinaires de co-création, de prototypage et d'expérimentation avec la société civile.
2. Pour fournir des prestations en ligne avec les fonctions régaliennes (relevant de la puissance publique) de l'Etat en tenant compte des possibilités technologiques, repenser les tâches qui incombent à l'Etat.
3. Pour mieux répondre aux besoins des citoyens et des entreprises, co-créer de nouveaux services et prestations avec les usagers à leur service





Arguments pour	Arguments contre
Afin de faciliter le travail de l'administration, dématérialiser les courriers recommandés des administrés	Avant de développer de nouveaux services, il faut améliorer l'existant
Cette proposition permet des gains en temps dans le traitement	Il ne faut pas créer de nouveaux services sans besoin
Il est essentiel de co-construire les nouveaux services	L'enjeu essentiel est le gain en efficacité de l'Etat par le numérique
Il faut généraliser les e-démarches à tous les services de l'Etat	La réflexion autour des tâches qui incombent à l'Etat n'est pas liée uniquement à la simplification des démarches administratives
Il faut permettre l'envoi de documents officiels dématérialisés à tous les services de l'Etat	
Il s'agit de lancer des projets concrets en la matière	
Il s'agit de mettre en place ce type de démarche au sein d'institution de formation	
Il s'agit de repenser les processus administratifs	
L'accès à son compte personnel fiscal est intéressant	
L'administration doit être au service des citoyens et non l'inverse	
L'automatisation de processus permet de réallouer le personnel de l'Etat à d'autres tâches à valeur ajoutée au service de la population	
L'Etat doit être plus productif afin de faire gagner du temps aux citoyens	
L'intelligence artificielle est porteuse de promesse pour la simplification administrative	
La déclaration fiscale dématérialisée est une réussite qu'il s'agit de répliquer	



La dématérialisation des démarches offre un gain de temps pour les citoyens	
La numérisation des services de l'Etat est porteuse de promesses	
La simplification et dématérialisation des démarches administrative doit permettre de supprimer des privilèges attribués par la loi (p.ex. notaires)	
La validité juridique d'une signature manuscrite sur tablette est souhaitable	
Les services de l'administration doivent être au service de la population, en ligne ou en présentiel	
Pour permettre l'adoption de solutions numériques, il s'agit d'investir dans la formation pour promouvoir leur adoption par les citoyens	
Un identifiant numérique unique pour accéder à tous les services publics est souhaitable	
Un portail unique pour toutes les démarches dématérialisées est utile, à l'image du portail service-public.fr (France)	

Points de vigilance
Faciliter l'accès est e-démarches est essentiel, tenant compte des besoins des citoyens
Il est difficile de faire participer à des démarches de co-création
Il faut impliquer les citoyens intéressés
Il faut maintenir la possibilité pour ceux qui le souhaitent d'accéder à des services non-numérisés
Il faut offrir des prestations hors lignes efficientes équivalentes aux prestations en ligne



Il faut tenir compte de l'impact écologique du stockage de données

Il faut tenir compte de l'intérêt de l'ensemble de la population, notamment des personnes âgées

Il s'agit d'améliorer le moteur de recherche du site de l'Etat

Il s'agit d'améliorer les échanges entre services de l'Etat

Il s'agit d'impliquer des collaborateurs engagés dans la dématérialisation de prestations

Il s'agit de faire tester les applications et les pages Internet de l'Etat par des usagers

L'ergonomie des sites est essentielle

La plateforme des e-démarches a un potentiel d'amélioration

Le numérique est un canal qui ne dispense pas l'administration de repenser ses processus et les démarches administratives

Un allègement du nombre de documents requis lors de démarches administratives est souhaitable

3) Savoir ouvrir l'Etat au développement de services externes dans une posture d'Etat-plateforme

Constat : Le monde de l'Internet est marqué par le succès du modèle de plateforme, modèle selon lequel il s'agit de fournir des infrastructures et des ressources facilitant le développement de services pour les usagers. La notion d'Etat plateforme oppose le modèle d'Etat distributeur automatique à celui d'Etat bazar. Dans le premier, le citoyen se présente à un guichet pour obtenir une prestation ; dans le second, l'Etat fournit une infrastructure sur laquelle un ensemble d'acteurs peut créer des prestations fournies aux citoyens.

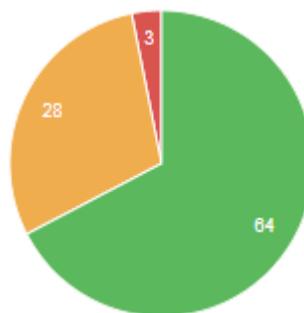
Proposition : Saisir les outils numériques dans une posture d'ouverture et de transparence pour permettre le développement de services externes, dans une approche d'Etat-plateforme.

Actions envisagées :

- Pour faciliter le développement de nouveaux services par la société civile, mettre en œuvre une stratégie Open data*.
- Pour favoriser l'émergence de nouveaux services à valeur ajoutée sur la base des données mises à disposition tant par le public que par le privé, fédérer les acteurs locaux autour d'une dynamique commune dans une logique smart city* et dans l'objectif d'améliorer la qualité de vie.

*Open Data : données ouvertes, ou la mise à disposition publique de données numériques pour un usage et accès laissés libres aux usagers.

*Smart city, ou ville intelligente : se dit d'une ville utilisant les technologies de l'information et de la communication, en particulier des capteurs, pour améliorer la qualité de vie des habitants et augmenter l'efficacité énergétique.





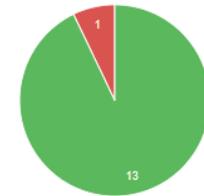
Arguments pour	Arguments contre
Il faut ubériser l'Etat avant que d'autres ne s'en occupent	Cette proposition n'est pas une priorité
L'Etat doit utiliser les données à sa disposition	Des services publics proposés par des privés posent la question de l'assurance qualité des prestations par l'Etat
La diffusion des données ouvertes est souhaitable	Il faut limiter l'accès aux données ouvertes
La mise à disposition de données ouvertes est porteuse de valeur pour les citoyens	Il ne faut pas ajouter de services et contrôles
La transparence et l'ouverture renforcent la confiance en l'Etat	L'enjeu essentiel est le gain en efficacité de l'Etat par le numérique

Points de vigilance
Il existe un risque de déséquilibre entre l'Etat et les GAFAs
Il faut définir la "smart city" en tenant compte des spécificités de Genève (canton-ville et région transfrontalière)
Il faut prévoir un processus de migration des systèmes d'information de l'Etat vers des solutions ouvertes
Il faut renforcer les compétences du préposé à la protection des données
Il faut sous-traiter des tâches et non des fonctions
Il s'agit d'assurer une équité entre l'Etat et le privé dans la fourniture de services
Il s'agit de définir le rôle de l'Etat dans la sélection de services fournis par des privés via cette plateforme
Il s'agit de distinguer entre Open Data et Big Data
Il s'agit de rendre l'accès aux données payantes pour les grands consommateurs de données
L'Etat doit fournir un ensemble de prestations de base et assurer la qualité des données et leur utilisation
L'utilisation des données concernant les citoyens doit être expliquée simplement et clairement
Un système ouvert, modulable et partagé doit permettre d'inclure au-delà de Genève

Propositions des contributeurs

1. Améliorer l'ergonomie du site de consultation en ligne

- Arguments pour
 - Ce site devrait être optimisé pour les mobiles
 - Il existe des points à améliorer dans l'interface utilisateurs
 - Il serait utile de mettre à disposition des cours ou une ligne téléphonique pour le support des usagers



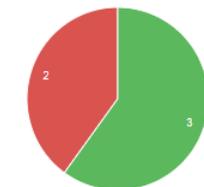
2. Augmenter l'offre de prestations en ligne, en particulier les attestations

- Arguments pour :
 - Il est important d'accélérer le traitement des demandes à l'Office des poursuites
 - Il serait pertinent d'étendre l'offre d'e-démarches



3. Augmenter la participation citoyenne par un vote permanent et facultatif sur toute décision politique

- Arguments pour :
 - L'augmentation de la participation populaire pourrait soulager les pouvoirs législatifs et exécutifs
 - Une participation citoyenne augmentée peut être consultative
- Argument contre :
 - Un groupe organisé pourrait influencer les processus



4. Centraliser les prestations en ligne du secteur public sur une plateforme

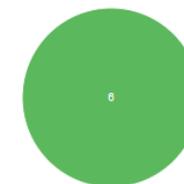
- Argument pour :
 - Une telle intégration est la voie à suivre

5. Communiquer activement aux citoyens inscrits sur les projets et consultation en cours sur la base d'un ensemble de critères

- L'implication du citoyen pourrait se faire grâce à une application qui pourrait être installée sur son téléphone

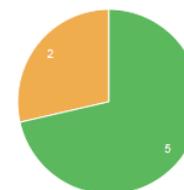
6. Considérer la politique numérique comme un commun du territoire

- Argument pour :
 - La notion de bien commun est à prendre en compte



7. Créer un bureau des formulaires administratifs clairs et compréhensifs

- Argument pour :
 - Il est essentiel d'engager des designers UX (user experience)
- Arguments contre :
 - Ce problème n'est pas spécifique à l'Etat
 - Cette proposition pourrait donner lieu à une usine à gaz



8. Créer un compte email pour chaque habitant du canton

9. Créer un Conseil cantonal du numérique indépendant, apolitique et bénévole

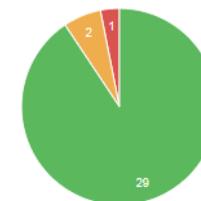
10. Créer un guichet numérique unique pour les habitant-e-s indépendamment du niveau institutionnel visé (fédéral, cantonal, communal)

- Arguments pour :
 - Des guichets uniques émergent aux différents niveaux (fédéral et cantonal)
 - L'enjeu est d'assurer l'orientation client des services de l'Etat
 - Un chat permettrait une mise en œuvre optimale de cette proposition



11. Créer un portail unique pour inscrire les offres d'emploi de toutes les entreprises sur le canton

- Arguments pour :
 - Cette proposition faciliterait la tâche des chercheurs d'emploi
 - Une plateforme de gestion des postes ouverts dans le canton est pertinente
 - Une telle solution a existé à Genève dès 1999
- Arguments contre :
 - Ce n'est pas le rôle de l'Etat que de proposer une telle plateforme
 - Cette proposition compliquerait les processus
- Points de vigilance
 - Il s'agit d'intégrer des mesures de suivi de la plateforme et des incitatifs pour les entreprises
 - Un partenariat public-privé pourrait permettre de réaliser cette proposition

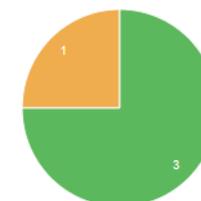


12. Créer un site présentant les appartements gérés par les collectivités publiques et permettant l'inscription

- Argument pour :
 - Une plateforme permettant de voir l'ensemble des logements gérés par les communes serait utile

13. Créer un tableau de bord contributif pour la ville

- Arguments pour :
 - C'est une excellente idée
 - Cette proposition s'inscrit dans une tendance lourde
- Point de vigilance
 - Cette proposition implique de repenser les processus internes à l'administration



14. Créer une application permettant aux citoyens d'accéder à tous les documents officiels les concernant

- Point de vigilance

- Un tel outil devrait s'inscrire dans un projet global

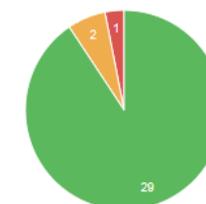
15. Créer une application pour accéder aux e-démarches

- Argument pour :
 - Cette proposition est incontournable



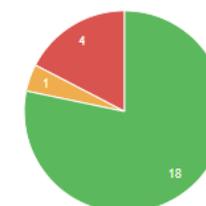
16. Créer une base de données des chantiers en vue d'une meilleure synchronisation entre services

- Arguments pour :
 - Il manque une cohérence des projets
 - Les SIG produiraient déjà une carte des travaux
 - Une meilleure concertation permettrait de désengorger le trafic
 - Une planification globale permettrait une amélioration de la qualité de vie
- Argument contre :
 - Cette carte existe déjà
- Points de vigilance
 - Ce service existe (CCTSS OGETA aux SIG)
 - La base de données devrait contenir l'ensemble des interventions techniques
 - La mise en œuvre de cette proposition pose des défis dus à la variété des acteurs impliqués



17. Créer une carte de e-résident du Grand Genève

- Arguments pour :
 - Cette proposition est intéressante mais son utilité doit être précisée
 - Cette proposition faciliterait le développement social et économique du Grand Genève
- Arguments contre:
 - Il est illusoire d'imaginer une telle carte
 - Une telle carte pourrait s'opposer à une identité numérique suisse unique



18. Créer une commission extra-parlementaire de pilotage d'un canton intelligent

19. Créer une interface de suivi des demandes des citoyens auprès de l'administration

- Argument pour :
 - Cette proposition faciliterait la vie des citoyens
- Argument contre :
 - Cette proposition demanderait beaucoup de ressources pour être mise en œuvre



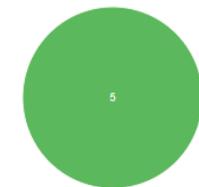
20. Permettre au citoyen d'accéder au suivi de ses demandes

21. Créer une plateforme collaborative de gestion des associations actives dans l'aide sociale

22. Créer une plateforme permettant aux citoyens de se former ou de contribuer à des projets

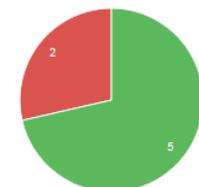
23. Créer une plateforme permettant la collecte de signatures pour des initiatives ou référendums

- Points de vigilance :
 - Cette proposition nécessite une identité numérique
 - Il faut veiller à valider la participation à l'initiative



24. Créer une plateforme pour recruter des personnes qualifiées à domicile

- Argument pour :
 - Une telle plateforme a déjà été lancée en Suisse Romande
- Arguments contre:
 - Ce genre de plateforme existe déjà
 - L'ubérisation n'est pas le rôle de l'Etat



25. Créer une plateforme visant à la mise en relation de personnes au foyer et de personnes âgées pour des prestations de service à l'aide de la personne

26. Déduire automatiquement les assurances et les impôts du salaire

27. Donner la possibilité de recevoir les communications officielles par email

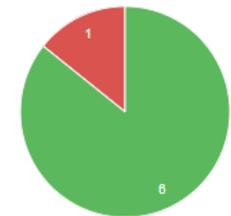
28. Etablir une charte du numérique

29. Evaluer les ressources nécessaires à la mise en œuvre de projets

- Argument pour
 - Cette proposition découle du bon sens

30. Faciliter l'intégration des personnes en situation de handicap par le numérique en assurant l'accessibilité

- Arguments pour :
 - Il faut mettre en place les moyens pour assurer l'égalité des chances
 - Il s'agit d'appliquer les normes existantes en la matière
 - Il s'agit de réserver des emplois à l'Etat aux personnes en situation de handicap
- Argument contre:
 - Les aides doivent se faire par le biais de structurés existantes

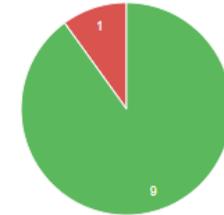


31. Faciliter les demandes de stages au sein de l'administration cantonale

- Argument pour :
 - Il faut faciliter toutes les demandes liées à l'emploi à l'Etat

32. Favoriser l'égalité femme – homme dans les instances de décision à l'aide d'outils du numérique

- Argument pour :
 - Une gouvernance féminine serait souhaitable
- Argument contre:
 - La notion d'égalité ne se limite pas aux genres



33. Favoriser l'utilisation des logiciels libres à l'Etat

34. Favoriser la communication par des moyens visuels (schémas) plutôt que par des textes

35. Fournir un accès gratuit à l'internet sur l'ensemble du territoire

36. Fournir une identification numérique dans une posture d'Etat plateforme

- Argument pour :
 - L'identification est un rôle de l'Etat avec ou sans le numérique

37. Fournir une interface unique pour l'ensemble des démarches liées aux impôts

38. Identifier les procédures administratives susceptibles d'être automatisées en vue d'un gain d'efficacité

- Argument pour :
 - De nombreuses procédures pourraient être accélérées
- Point de vigilance :
 - Il faut clarifier les critères déterminant la vitesse de traitement d'un dossier

39. Impliquer des groupes de citoyens intéressés dans le développement de projets de l'Etat

- Argument pour :
 - De tels groupes pourraient s'inscrire dans le prolongement de la présente démarche de consultation publique

40. Impliquer les citoyens dans la mise en œuvre de propositions issues de cette consultation

- Argument pour :
 - La participation des citoyens aux suites de cette démarche est prévue

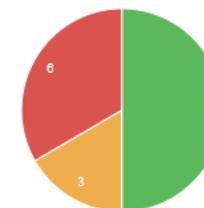
41. Impliquer tous les services concernés dans le passage à la numérisation des processus d'autorisations de construire

- Arguments pour :
 - Le processus des autorisations de construire doit être dématérialisé
 - Les autorisations de construire mènent à un énorme gaspillage de papier

42. Inscrire le portail de e-démarches dans un nouveau portail national rassemblant l'ensemble des démarches administratives suisses à tous les niveaux

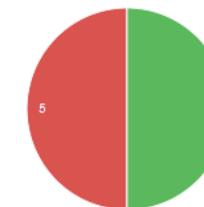
43. Insérer des bornes d'accès internet à la place des anciennes cabines téléphoniques

- Arguments pour :
 - L'accès au réseau devient indispensable dans la vie quotidienne
 - L'accès libre au réseau partout dans le pays faciliterait l'adoption de services numériques
- Arguments contre:
 - Cette proposition n'est pas utile alors que chacun dispose d'un accès au réseau mobile
 - Il existe déjà de nombreux points d'accès au réseau



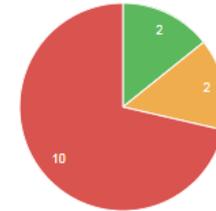
44. Insérer des bornes Wifi et de communication d'urgence dans les rues de Genève

- Argument contre :
 - Une telle proposition présente des risques de surveillance et de publicité intrusive



45. Installer des compteurs routeurs CPL (courants porteurs en ligne)

- Argument pour :
 - le déplacement du travail de l'administration vers le citoyen devrait se refléter par une baisse des frais perçus
- Arguments contre:
 - Ce problème doit être adressé de manière plus globale
 - L'accès au réseau est bon marché
 - La technologie CPL est source d'interférences électromagnétiques importantes
 - Les solutions numériques nécessitent des investissements importants



46. Mettre en place un système de feux de circulation intelligents pour optimiser le flux du trafic

- Argument pour :
 - Cette proposition permettrait de fluidifier le trafic
- Point de vigilance :
 - Il faut prioriser les transports publics

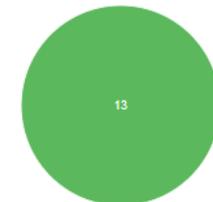
47. Mettre en place une ligne téléphonique ou des cours pour accompagner les citoyens dans l'utilisation du site de l'Etat

48. Mettre en place une solution de chat collaboratif respectant la confidentialité

- Argument pour :
 - Ce type de plateforme existe
- Argument contre:
 - Il faut privilégier des standards comme XMPP

49. Mettre la technologie au service de la mobilité avec des solutions intelligentes

- Arguments pour:
 - La gestion du trafic intelligent est prometteuse
 - Les feux intelligents sont une bonne idée
 - Les scanners de plaques devraient permettre de payer son parking de manière électronique



50. Numériser et archiver tous les courriers reçus par l'administration

51. Ouvrir le contrôle de l'administration aux citoyens

- Arguments pour :
 - Il s'agit de définir les aspects pratiques de cette proposition

52. Permettre à chacun de déterminer son droit à des aides sociales en ligne

53. Permettre aux chômeurs d'effectuer leurs démarches en ligne

54. Permettre aux citoyens de contribuer au développement de logiciels de l'Etat

55. Permettre de régler les émoluments et taxes sur le site de l'Etat

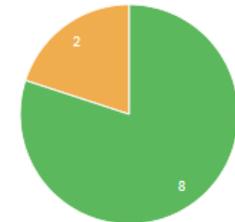
56. Permettre la procuration pour l'accès aux comptes e-démarches par les proches aidants

- Argument pour :
 - il serait utile de permettre l'accès aux e-démarches pour des proches aidants

57. Permettre le téléchargement du corrigé de la déclaration fiscale dans le même format que la déclaration d'impôt en ligne

- Arguments pour :
 - Il est utile de reprendre les chiffres de rentes et de permettre la comparaison facile entre la déclaration et les valeurs retenues par l'administration fiscale
 - Il faut assurer une présentation constante des informations sur la documentation fiscale
 - Il y a des difficultés dans la comparaison entre les données soumises et le retour de l'administration

58. Permettre le transfert de dossiers numériques entre entités du secteur public genevois



59. Positionner l'imad comme un relais privilégié des informations à la population en ce qui concerne les prestations du réseau santé-social de l'Etat

60. Promouvoir l'accès aux archives numériques de l'Etat

- Argument pour :
 - Il s'agit d'améliorer les accès numériques aux administrateurs

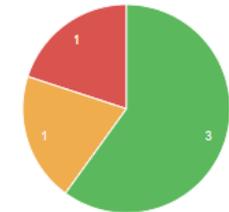
61. Proposer un coffre-fort numérique aux citoyens, sur le modèle estonien

62. Rendre accessible en ligne toutes les informations publiques pour les citoyens et les services de l'Etat

- Argument pour :
 - Les données publiques devraient être accessibles par internet

63. Rendre le portail e-démarches plurilingue, en particuliers avec l'anglais

- Argument contre :
 - La plupart des navigateurs proposent une traduction automatique
- Point de vigilance :
 - Même si les sites sont fournis en anglais, la communication orale avec l'administration demeure en défi



64. Rendre tout le site de l'Etat accessible et compréhensible pour tous

- Argument contre :
 - La mise en œuvre de cette proposition n'est pas simple

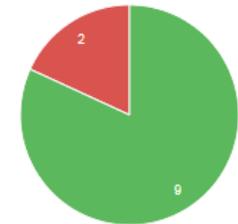
65. Rendre transparentes les dépenses de l'Etat au moyen d'un logiciel d'Enterprise Resource Planning (ERP)

- Argument contre :
 - Cette proposition est irréaliste

66. Renouveler la participation citoyenne par un dispositif inclusif

67. Simplifier l'identité numérique

- Argument pour :
 - Il existe des solutions, par exemple ID Mobile
 - Le problème est le même pour les sociétés
- Argument contre:
 - Il faut segmenter ses contextes de vie
 - Il ne faut pas mêler le privé et l'administratif pour des questions de sécurité



68. Uniformiser les canaux de correspondance par la promotion de l'utilisation d'IncaMail

- Argument pour :
 - Il faut développer des solutions sécurisées de type courrier recommandé
 - Il s'agit de définir des noms cohérents pour les documents joints aux courriers IncaMail

69. Utiliser les outils numériques pour favoriser la mise en relation des genevois en vue de l'intégration de nouveaux arrivants

Axe former

Propositions initiales

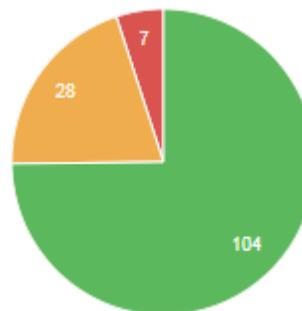
4) Attribuer à l'école un rôle clé dans la transition numérique

Constat : La transition numérique concerne toutes les dimensions de la formation : les contenus d'apprentissage, la façon d'apprendre, les compétences visées, comme la capacité à innover et l'esprit de projet. Pour adapter l'école au monde numérique, la gestion du changement, l'accompagnement de l'ensemble des acteurs de l'école est indispensable.

Proposition : Attribuer à l'école un rôle clé dans la transition numérique

Actions envisagées :

1. Pour faire monter en compétence les enseignants, les accompagner dans l'appropriation des enjeux sociétaux et pédagogiques du numérique.
2. Pour refléter les changements qui touchent à tous les domaines de la société, considérer le numérique comme un sujet s'inscrivant dans toutes les disciplines existantes et non pas une nouvelle discipline.
3. Pour faciliter les échanges de bonnes pratiques pédagogiques, renforcer leur partage, tant sur les méthodes que sur les contenus.
4. Pour favoriser la transition des processus d'apprentissage, accélérer l'innovation.
5. Pour assurer l'adoption large d'une stratégie numérique, co-crée un guide du numérique à l'école avec les élèves, les enseignants, et les parents.
6. Pour favoriser l'interdisciplinarité et l'agilité, diffuser des méthodes et des outils de prototypage et d'expérimentation.
7. Pour prévenir les risques posés pour la santé et le développement de l'enfant, l'école assume sa responsabilité de santé publique dans le déploiement du numérique à l'école.



Arguments pour	Arguments contre
Cette proposition est complète et cohérente	Cette proposition est vide de sens
Former au numérique et avec le numérique sont deux points inséparables	Il faut assurer la transmission de méthodes conventionnelles pour le développement des enfants
Il faut enseigner l'informatique comme une branche à part entière au niveau gymnasial	Le numérique pose un ensemble de problèmes, dont les coûts environnementaux et sociaux
Il faut favoriser la capacité à apprendre à apprendre	Les élèves n'ont pas besoin de l'école pour se former au numérique
Il faut formaliser la numérisation de l'activité pédagogique	Les risques pour la santé liés au numérique ne sont pas encore entièrement connus
Il faut intégrer la cyber-hygiène aux cursus scolaires	
Il s'agit d'impliquer les générations futures dans la transition numérique par l'école	
Il s'agit d'impliquer les personnes engagées localement, indépendamment des diplômés	
Il s'agit d'inculquer un esprit critique	
Il s'agit de développer une formation pour les enseignants afin de leur donner des outils pédagogiques illustrant les enjeux de la révolution numérique	



Il s'agit de former les enfants au hacking et réduire l'analphabétisme numérique	
Il s'agit de former les enseignants rapidement	
Il s'agit de renforcer les ponts entre les écoles professionnelles et les entreprises en matière de transformation numérique des activités	
Il s'agit de repenser la pédagogie	
L'école doit apprendre à comprendre le numérique, les risques qu'il pose et les opportunités qu'il offre	
L'école doit former des citoyens éclairés	
L'école doit sensibiliser aux risques et former aux métiers du futur	
L'école doit sensibiliser sur les données et leur utilisation	
L'école est en retard en matière informatique	
L'école joue un rôle fondamental dans la formation civique de futurs citoyens	
L'école numérique doit permettre de comprendre les enjeux et non se limiter aux outils numériques	
L'école se doit d'être en phase avec son temps	
La formation des citoyens au numérique dès le plus jeune âge est une nécessité	
Le numérique à l'école est indispensable, car les enfants ont accès à des outils numériques à la maison	
Le numérique est un moyen d'éducation	



Points de vigilance

Il faut bien encadrer toute expérimentation impliquant des élèves

Il faut veiller à ne pas remplacer les activités manuelles et créatrices importantes pour le développement des enfants

Il faut veiller aux intérêts économiques de grands groupes informatiques dans les choix pédagogiques

Il s'agit de favoriser les outils ouverts sur les outils propriétaires

L'élaboration d'un guide du numérique peut être chronophage et contre-productive

La formation doit se concentrer sur les risques et les responsabilités

Le développement du système d'éducation doit s'appuyer sur les résultats de la recherche

Le numérique à l'école doit se faire au service du développement de l'enfant

Le partage des bonnes pratiques pédagogiques ne doit pas se limiter au numérique

Le tout-numérique à l'école n'est pas souhaitable, notamment pour des questions de santé des élèves

Les parents gardent une responsabilité dans l'éducation des enfants

Les ressources sont limitées et restreignent le potentiel de prototypage et d'expérimentation

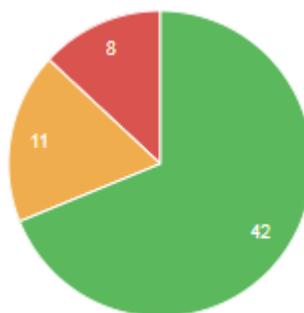
5) Penser les équipements numériques dans la perspective large des usages et d'un projet pédagogique clair

Constat : Si le numérique est matérialisé par un ensemble d'appareils (smartphones, tablettes, capteurs, ...) et une infrastructure (Wifi, ...), son utilisation va bien au-delà du seul déploiement d'équipement.

Proposition : Penser ces équipements dans le cadre plus large des usages et d'un projet pédagogique clair, plutôt que par la simple mise à disposition d'un équipement spécifique.

Actions envisagées :

1. Pour assurer l'adhésion, s'appuyer sur les usages des enseignants, des élèves et des parents dans les orientations d'environnement (c'est-à-dire les services et équipements utilisés).
2. Pour augmenter le succès des décisions d'environnement (c'est-à-dire les services et équipements utilisés), les inscrire sur la base d'un projet pédagogique affirmé.
3. Pour permettre l'utilisation de nouveaux services en ligne et l'utilisation d'appareils mobiles, offrir une connexion sans fil dans toutes les classes de l'enseignement public genevois, facteur d'inclusion (qui permet d'inclure chacun) et pré-requis d'une école intégrant le numérique comme objet d'éducation et comme outil.
4. Pour tenir compte d'un contexte dans lequel les élèves sont souvent déjà connectés, étudier la question de l'"Apportez votre équipement personnel de communication" (BYOD, Bring Your Own Device) et de la mobilité.





Arguments pour	Arguments contre
Il s'agit d'intégrer les appareils mobiles auxquels les jeunes sont familiers dans un cadre pédagogique	L'école doit développer l'esprit critique, en particulier sur les effets sur la santé et la consommation d'énergie de ces technologies
L'action envisagée 3 est particulièrement pertinente	L'Etat ne doit pas s'appuyer sur les usages mais plutôt faire des choix stratégiques
L'action envisagée 3 est primordiale et l'accès au réseau sans fil est indispensable	Les jeunes n'ont pas besoin de l'école pour s'autoformer
Le e-learning permet de répondre à l'augmentation du nombre d'élèves	
Le projet pédagogique devrait comprendre un cours de savoir vivre et un cours d'histoire pré-numérique	

Points de vigilance
Il faudra prévenir les risques de triche
Il faut être attentif aux effets du Wifi sur la santé des enfants
Le BYOD pose la question des moyens des parents et de l'inégalité
Le projet pédagogique reste à construire
Le rapport de l'enfant au support doit être encadré
Le réel enjeu est dans le comportement des élèves en tant que consommateurs
Pour des raisons d'égalité et de sécurité, il est plus adéquat d'avoir des bibliothèques d'outils

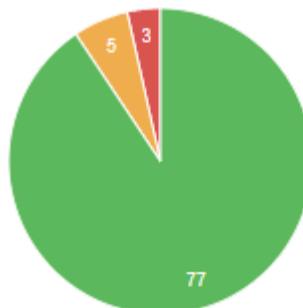
6) Développer les compétences numériques et la culture numérique de la population genevoise

Constat : L'utilisation de plus en plus importante des technologies numériques dans la vie des citoyens et dans les entreprises interpelle. La demande en compétences numériques sur le marché du travail augmente, tant pour les adultes que pour les futures générations. Si certains emplois sont amenés à disparaître, d'autres apparaîtront. L'enjeu est celui des compétences individuelles pour évoluer de manière sûre et compétente dans un monde numérique en tant que citoyen et acteur économique

Proposition : Développer les compétences numériques et la culture numérique de la population genevoise et des entreprises du canton.

Actions envisagées :

1. Pour sensibiliser la population genevoise et les entreprises, communiquer sur le défi de la formation continue pour tous et l'apprentissage tout au long de la vie.
2. Pour accompagner les citoyens dans leur parcours de formation tout au long de la vie, proposer activement des formations continues ciblées sur les parcours individuels.
3. Pour fournir une offre de formation correspondant à la demande, associer la population, le tissu économique, le secteur académique et l'administration au développement de formations initiales et continues.
4. Pour développer des compétences sociales, de la créativité et de l'esprit critique, renforcer l'interdisciplinarité et une pédagogie collaborative en mode projet.
5. Pour définir les objectifs pédagogiques, s'appuyer sur un référentiel de compétences numériques évolutif (à l'image du cadre européen de référence pour les langues avec les niveaux A1, A2, B1, etc.).
6. Pour inventer le futur, renforcer les liens entre les filières d'enseignements et le tissu local autour de ses grands pôles d'innovation.
7. Pour responsabiliser les citoyens, sensibiliser sur l'identité numérique.





Arguments pour	Arguments contre
Cette proposition est convaincante	C'est les acteurs du numérique qu'il faut responsabiliser
Cette proposition est la mesure-clé à mettre en œuvre	L'enjeu essentiel est la réduction des coûts de l'Etat dans les prestations
Cette proposition est nécessaire pour créer les conditions de la confiance dans un monde numérique	
Il faut soutenir les formations certifiantes pour les personnes en recherche d'emploi	
Il serait utile de créer un site permettant d'identifier les formations nécessaires aux nouveaux métiers	
La formation au numérique permettrait aux citoyens de gagner en autonomie	
La séparation formation/travail n'est plus pertinente et l'apprenant est propriétaire de son projet de formation	

Points de vigilance
Ces formations devraient être certifiantes
Il est important de prévoir un accompagnement spécifique pour les personnes âgées
Il existe un référentiel de compétence numérique (European Computer Driving Licence, ECDL)
Il existe une plateforme qui vise à augmenter la littératie numérique et à sensibiliser aux enjeux du numérique
Il faut associer la population pour identifier ses besoins
Il faut former les adultes de manière active plutôt que les sensibiliser
Il faut fournir un bureau d'assistance numérique pour celles et ceux qui en auraient besoin



Il faut prendre des mesures concrètes et contraignantes

Il faut une approche de proximité sur le terrain afin d'inclure tout le monde

Il faut valoriser ces compétences dans le monde du travail

L'enjeu est la motivation des individus à saisir l'offre de formation

Propositions des contributeurs

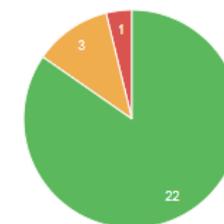
1. Augmenter l'offre de formation sur le numérique par des plateformes en ligne

- Argument contre :
 - Il s'agit plutôt d'offrir des formations en présentiel

2. Créer un espace d'accès, de démonstration et de sensibilisation aux technologies ouvertes au public

3. Créer un espace d'échange et d'information pour les élèves centré sur l'utilisation d'applications digitales

- Argument pour :
 - Il faut éduquer de manière large à la culture digitale
- Argument contre:
 - Les parents ont le rôle d'éducateur
- Points de vigilance :
 - Il faut aborder le numérique comme une culture ayant une multitude de facettes
 - Il s'agit d'intégrer le sujet de la culture numérique aux disciplines actuelles
 - Il s'agit de mettre à jour la formation des enseignants et les programmes d'enseignement



4. Créer un office cantonal de la protection des données

5. Créer une Faculté des sciences numériques à l'Université de Genève

6. Créer une plateforme de MOOC (Massive Open Online Course) permettant l'autoformation en ligne sur des sujets numériques

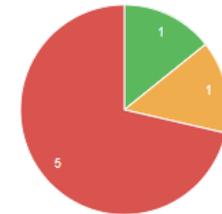
- Argument contre:
 - L'Etat doit se limiter à faciliter l'accès pour tous aux contenus de qualité

7. Créer une plateforme numérique d'échange de compétence entre les citoyens pour permettre à chacun de se former tout au long de la vie

- Argument pour:
 - Il existe des exemples de plateformes de collaboration entre citoyens
- Argument contre:
 - L'objectif doit être de se réappropriier ses espaces numériques

8. Définir des plages horaires durant lesquelles le Wifi n'est pas accessible dans les établissements scolaires

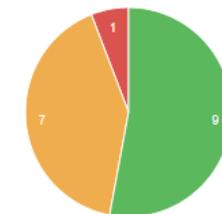
- Argument contre:
 - Cette proposition est obsolète
 - il est difficile de bloquer l'accès au réseau 4G / 5G



9. Encourager la création d'un cursus d'étude supérieur dans le domaine de la cybersécurité

10. Encourager les jeunes à former leurs aînés aux nouvelles technologies

- Argument pour:
 - On peut s'inspirer des systèmes d'échanges locaux
- Argument contre:
 - Il ne faut pas institutionnaliser l'entraide
- Points de vigilance
 - Cet échange peut aller dans les deux sens
 - Cette proposition devrait être généralisée et non se limiter à l'enseignement
 - Cette proposition peut également s'appliquer au sein d'une génération sur un mode collaboratif et communautaire
 - Il est difficile de mobiliser les jeunes pour des rencontres intergénérationnelles
 - Il s'agit de mettre en place cette proposition sur des bases de bénévolat

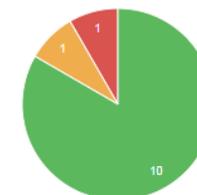


11. Développer la "classe inversée" au degré secondaire I et II

12. Donner aux bibliothèques un rôle formateur pour réduire la fracture numérique

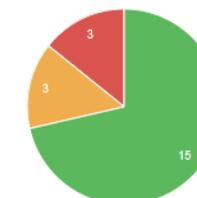
13. Enseigner des bases de la programmation à l'école

- Argument pour:
 - Cette proposition est intéressante pour les personnes qui ont de la facilité dans ce domaine
- Argument contre:
 - Il faut encourager la créativité avec des outils adéquats
 - Il faut savoir utiliser les outils numériques, pas les programmer



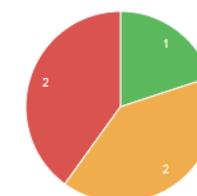
14. Equiper les écoles publiques de tableaux blancs interactifs, de tablettes et de Wifi

- Points de vigilance :
 - Il s'agit de veiller à ce que ce type d'outil augmente la qualité de l'enseignement
 - Il s'agit de veiller aux risques d'addiction à ces outils
 - Les nouvelles technologies sont un moyen d'apprentissage et non une fin en soi



15. Familiariser avec les chiffres en base binaire et hexadécimale dès le cycle primaire

- Argument pour:
 - Il faut être à même de comprendre les bases numériques
- Arguments contre :
 - Cette proposition n'est pas pertinente aujourd'hui
 - Cette proposition n'est utile que pour des spécialistes
 - Il faut sensibiliser à la culture et à la compréhension du monde numérique



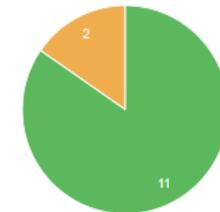
16. Equiper les postes informatiques administratifs dans les écoles avec des outils permettant la production de contenus pédagogiques numériques

- Argument pour :
 - Il est pertinent d'équiper les écoles avec des ordinateurs recyclés

17. Favoriser l'apprentissage autonome avec des programmes adaptés et ludiques

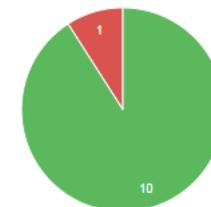
18. Former à l'utilisation des réseaux et médias sociaux dans le cadre de la scolarité

- Arguments pour :
 - Il s'agit de former à l'intelligence digitale (DQ)
 - Il s'agit de former à l'utilisation responsable des réseaux sociaux
- Point de vigilance
 - Il s'agit de développer l'esprit critique dans l'exploration de ces solutions



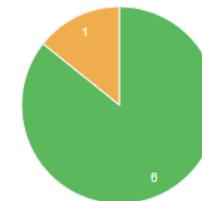
19. Former les seniors à des outils de communication pour éviter l'isolement

- Arguments pour :
 - C'est une bonne proposition
 - Cette proposition permet de faciliter la vie des seniors
 - Des appareils sont créés pour aider les seniors dans leur vie quotidienne
 - La pratique est essentielle
- Argument contre :
 - C'est le rôle d'associations dédiées
 - Cette proposition ne doit pas être limitée aux seniors



20. Former les citoyens sur l'enjeu de la sécurité des données numériques et sur les meilleures pratiques

- Argument pour :
 - Il faut sensibiliser aux risques
- Argument contre :
 - Il s'agit d'utiliser des ressources existantes

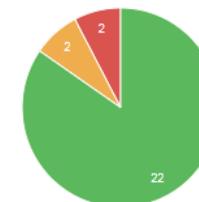


21. Fournir un soutien individualisé complémentaire aux élèves avec des outils d'intelligence artificielle

- Argument contre :
 - Cette proposition vient trop tôt

22. Inclure les seniors par des formations continues au numérique

- Argument pour :
 - Il s'agit de ne pas oublier une partie de la population
- Argument contre :
 - L'approche générationnelle est partielle
 - Plutôt que des formations, il faut proposer des permanences numériques
- Points de vigilance
 - Ces formations ne doivent pas s'adresser qu'aux seniors
 - Il s'agit d'offrir un accès au réseau sans fils dans les EMS
 - Le chèque formation combiné avec des incitations pourrait offrir une solution



23. Mettre en place des formations collaboratives enseignantes – professionnels pour favoriser les échanges

24. Mettre en relation par une plateforme collaborative un partage entre jeunes et seniors dans le domaine de l'utilisation des outils numériques

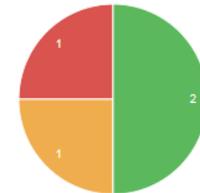
- Argument pour :
 - Les seniors ont besoin d'une formation en technologies

25. Miser sur des tiers-lieux de médiation numérique

26. Offrir à tous les niveaux de formation la possibilité de développer des FabLabs (laboratoires de fabrication) dans des modes d'appropriation autonome

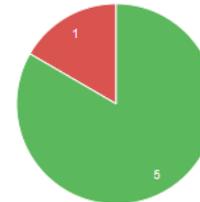
27. Organiser des ateliers pour sensibiliser aux enjeux du numérique

- Argument pour :
 - Il s'agit de responsabiliser les individus en les informant
- Argument contre :
 - Il est de la responsabilité individuelle de chacun de s'informer



28. Organiser des conférences publiques sur les nouvelles technologies

- Arguments contre :
 - Il y a déjà de telles conférences
 - Le rôle de l'Etat se limiterait à la promotion de telles conférences



29. Organiser des événements d'échanges sur des sujets liés au numérique pour permettre à chacun de se forger sa propre opinion

30. Proposer un cursus de formation à la citoyenneté numérique (enjeux, droits et devoirs)

- Arguments pour :
 - L'école à un rôle central dans l'éducation de citoyens numériques
 - Une formation courte de base en la matière est suffisante

31. Rendre ludique l'apprentissage par cœur

32. Renforcer la création numérique et créer un pôle de compétence en culture numérique

33. Renforcer la solidarité inter-générationnelle par la transmission des plus jeunes auprès de leurs aînées dans le cadre d'évènements dédiés

34. Sensibiliser les enfants au numérique au moyen d'une charte d'hygiène numérique

- Argument pour :
 - Il s'agit d'une bonne idée à développer et diffuser

35. Sensibiliser les parents aux droits et devoirs en cas de litiges concernant leurs enfants dans le cyberspace

- Argument contre :
 - Cette proposition est un doublon

36. Utiliser des logiciels libres dans l'éducation pour apprendre l'indépendance d'esprit face au numérique

- Argument pour :
 - Toutes les administrations devraient utiliser du logiciel libre

37. Utiliser des robots pédagogiques en classe dès le 1^{er} cycle primaire

- Argument pour :
 - Le numérique ne se limite pas aux tablettes

38. Les outils numériques pour identifier les difficultés des élèves

- Argument pour :
 - Les outils numériques peuvent permettre d'identifier les difficultés des élèves



Axe protéger

Propositions initiales

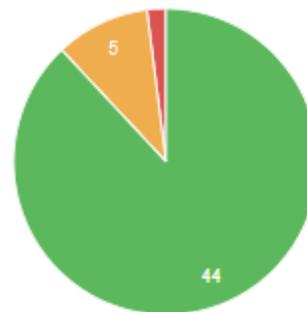
7) Créer de la confiance

Constat : La confiance est essentielle dans toute interaction entre les citoyens, les entreprises et l'Etat. Dans un monde numérique, les vecteurs de confiance sont remis en cause.

Proposition : Engager des actions de communication et de mise à disposition d'outils à même de soutenir, établir et renforcer la confiance dans une société numérique.

Actions envisagées :

1. Pour renforcer la confiance, favoriser la maîtrise de leurs données personnelles par les individus dans leurs relations avec l'Etat.
2. Pour augmenter l'impact des bases légales existantes, communiquer auprès du public et des entreprises sur les bases légales en matière de protection des données (au niveau cantonal, national, international).
3. Pour renforcer la transparence de l'administration, permettre aux citoyens de savoir qui a accédé aux données les concernant.





Arguments pour	Arguments contre
Cette proposition est essentielle	L'enjeu essentiel de la digitalisation est la réduction des coûts par la dématérialisation plutôt que la confiance
Il faut une transparence sur les infrastructures, logiciels et méthodes de chiffrement utilisés	Plutôt que donner confiance, il faut informer sur les bons et les mauvais côtés du numérique
L'Etat peut informer les citoyens proactivement sur les données les concernant plutôt qu'en réponse à des demandes	
Les citoyens pourront ainsi être responsabilisés	

Points de vigilance
Il faut préciser la mise en oeuvre de cette proposition
L'Etat doit avant tout assurer qu'il ne donne pas accès aux données personnelles
L'utilisation du numérique peut représenter une menace pour nos libertés
La confiance découle avant tout de la simplification des démarches administratives en ligne
La confiance est plus large que la seule protection des données

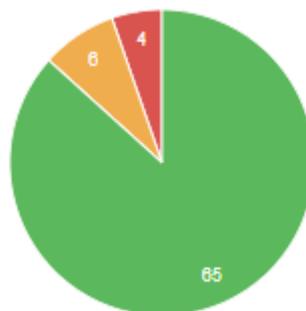
8) Donner les moyens de combattre la criminalité et l'utilisation abusive des données

Constat : Avec l'explosion des données générées chaque instant, c'est également la disparition des barrières physiques dont il faut prendre acte. Les interconnexions entre les acteurs locaux et extérieurs sont fortes. La cybersécurité est un enjeu majeur qui nécessite des ressources conséquentes et une volonté politique claire

Proposition : Donner les moyens de combattre la cybercriminalité et l'utilisation abusive des données.

Actions envisagées :

1. Pour assurer une réponse rapide de la police en cas de besoin et opérationnaliser la protection, créer une unité dédiée à la cybercriminalité au sein de la police cantonale genevoise.
2. Pour renforcer la cybersécurité, monter un organe de coordination et d'échange de responsables sécurité des collectivités publiques et d'entreprises pour partager les connaissances en cas de crise.
3. Pour répondre aux demandes des citoyens et des entreprises en matière de cybersécurité et renseigner sur les activités criminelles identifiées, mettre en place un guichet sur la cybersécurité.
4. Pour assurer des bases légales strictes en matière de protection des données, s'engager au niveau fédéral pour une révision de la Loi fédérale sur la protection des données (LPD) au moins aussi restrictive que le Règlement général sur la protection des données (RGPD) de l'Union européenne.





Arguments pour	Arguments contre
Cette proposition répond à un besoin	Il faut un guichet unique au niveau fédéral aux compétences plus larges que MELANI, sur le modèle français
Il faut assurer les mandats autorisés par le pouvoir judiciaire pour la surveillance par des biais numériques	L'enjeu n'est pas local
Il faut assurer une dimension humaine dans la lutte contre la cyber-criminalité	Une réglementation locale n'a pas d'effet concret dans un monde numérique sans frontières géographiques
Il faut s'appuyer sur l'existant (p.ex. MELANI) et fournir des moyens	
Il faut une forte sensibilisation des entreprises et des citoyens à la cyber-criminalité	
Il faut une loi stricte pour la protection des données personnelles	
L'alignement sur le RGPD permet d'être aux normes de l'important partenaire économique qu'est l'Europe	
La formation de spécialistes de la lutte contre la cyber-criminalité est essentielle	
Renforcer les ressources de la police pour la lutte contre la cyber-criminalité permettrait de lutter contre une fracture numérique	

Points de vigilance
Attention à la mise en oeuvre de cette proposition
Il faut assurer la mise en oeuvre d'une politique de sécurité des systèmes d'information de l'Etat et en garantir le suivi, fournisseurs inclus

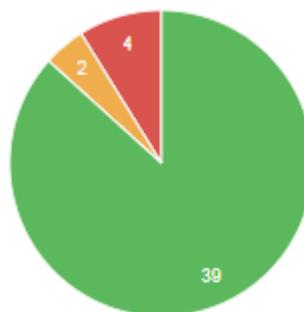
9) Prévenir et répondre

Constat : La cybersécurité est un enjeu majeur et les vulnérabilités peuvent être sous-estimées tant par les citoyens que par les entreprises. Les attaques sont constantes et peuvent avoir un fort impact de nuisance, notamment en matière économique.

Proposition : Agir sur deux pans : la prévention et la réponse, en cas d'attaque ou de brèche, auprès de la population et des entreprises

Actions envisagées :

1. Pour sensibiliser et responsabiliser les entreprises et les citoyens, communiquer régulièrement sur les bonnes pratiques numériques, mettant en avant les risques et les façons de se protéger.
2. Pour informer sur l'enjeu de l'identité numérique, se positionner clairement sur le sujet et promouvoir une solution qui préserve le rôle régalien (relevant de la puissance publique) de l'Etat en la matière.
3. Pour permettre une réaction rapide après un incident dans une entreprise, proposer un protocole d'intervention et de communication avec les entreprises.
4. Pour permettre le suivi des développements technologiques, s'appuyer sur des méthodes de veille et de prospective.





Arguments pour	Arguments contre
Il est crucial de renforcer la prévention auprès des citoyens, maillons faibles de la cyber-sécurité suisse	L'Etat doit se limiter à ses interactions avec les citoyens
La prévention et la réponse protocolaire sont une réponse partielle mais indispensable aux menaces globales	La cybersécurité n'est pas un enjeu local
La sensibilisation et la prévention sont essentielles en attendant la régulation	

Points de vigilance
Il faut interdire à la police l'utilisation de "zero days" et assurer une recherche active par l'Etat de failles à corriger et à publier, quitte à le faire par le biais de l'achat de "zero days"

Propositions des contributeurs

1. Accélérer le processus judiciaire pour les délits et crimes numériques

2. Considérer l'opportunité de taxer les robots

3. Créer des sanctuaires déconnectés

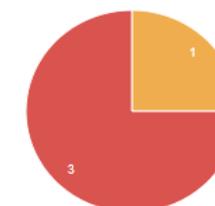
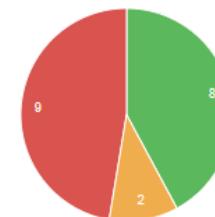
- Argument pour :
 - C'est une excellente idée qui peut faciliter la rencontre
- Arguments contre :
 - Cette proposition relève de la responsabiliser individuelle
 - Le mode avion permet de répondre à cette demande

4. Créer une application de secours unique

- Argument contre :
 - Il existe un numéro et une application en cas d'urgences
- Point de vigilance
 - Il existe d'autres applications de secours

5. Développer un système d'opération et des bases de données suisses

- Arguments contre :
 - Il ne faut pas nationaliser un projet open source
 - La Suisse ne peut pas agir indépendamment des standards fixés par l'Union Européenne
- Points de vigilance
 - Il faut assurer l'interopérabilité
 - L'interopérabilité avec les systèmes en place est un défi important



6. Développer un plugin pour signaler les contenus inappropriés

- Argument contre :
 - Cette proposition est trop complexe à mettre en œuvre pour être réellement effective

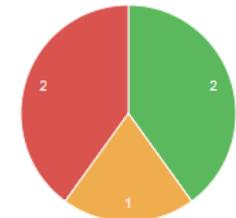
7. Etudier les impacts des rayonnements électromagnétiques sur la santé

8. Expérimenter un revenu de base inconditionnel à Genève pour répondre aux pertes d'emplois

9. Former à la protection grâce au numérique

10. Fournir une boîte à outil de premiers secours numériques

- Argument pour :
 - Des espaces publics numériques sont une nécessité
- Argument contre:
 - Ce n'est pas le rôle de l'Etat



11. Inscrire dans la Constitution le principe de la responsabilité numérique

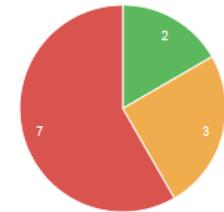
12. Instituer un groupe d'experts sur le plan fédéral fournissant des recommandations de logiciels pour les citoyens et les entreprises

13. Penser la protection sur la base du principe de maillon faible

14. Permettre de porter plainte pour les délits et crimes numérique par une plateforme en ligne

15. Poursuivre d'office les violences faites aux femmes et diffusées en vidéo par les réseaux

- Arguments contre :
 - Cette proposition est hors sujet
 - Cette proposition ouvre la voie à la délation sans fondement
 - Les lésions corporelles graves sont déjà poursuivies d'office
- Point de vigilance:
 - Cette proposition ne devrait pas se limiter aux violences faites aux femmes



16. Utiliser un fournisseur d'identité suisse pour les sites de l'Etat

- Arguments pour :
 - Il s'agit d'une évidence
 - Il s'agit de ne pas donner de renseignements à des acteurs étrangers
- Points de vigilance:
 - Il reste à définir si le fournisseur d'identité numérique doit être un acteur public ou privé
 - Il s'agit d'utiliser une des deux solutions existantes (SwissID ou SwissPass)



Axe promouvoir

Propositions initiales

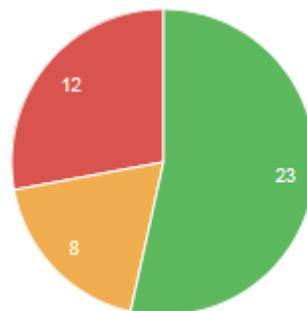
10) Améliorer les conditions-cadres pour accompagner la transition numérique des entreprises à Genève

Constat : Face aux bouleversements amenés par le numérique, les entreprises établies dans notre canton font face à une concurrence nouvelle et à une évolution des usages. Elles doivent se réinventer face à cette nouvelle donne. Par ailleurs, les technologies nécessitent de nouvelles compétences et expertises qu'il s'agit d'acquérir ou d'attirer

Proposition : Améliorer les conditions-cadres pour accompagner la transition numérique des entreprises à Genève

Actions envisagées :

1. Pour faciliter la reconversion d'employés dont le métier tend à être automatisé, offrir un incitatif financier (par exemple subvention ou rabais fiscal) aux entreprises qui forment leurs collaborateurs en vue d'une réorientation.
2. Pour soutenir les acteurs innovants, définir des critères d'attribution de marchés publics qui mettent en valeur l'innovation.
3. Pour favoriser une dynamique autour des technologies de rupture à Genève, faciliter l'installation d'entreprises, de chercheurs et de talents spécialisés.
4. Pour faciliter le développement de nouveaux services pour la population ou les entreprises, favoriser l'ouverture des données publiques au moyen d'une stratégie Open data.
5. Pour répondre aux attentes d'entreprises utilisant des technologies de rupture dans le cadre de leurs opérations, à l'image de la blockchain, développer des interfaces entre le monde de ces technologies et le cadre légal genevois.



Arguments pour	Arguments contre
Il faut donner aux citoyens les clés pour exploiter leur potentiel dans un emploi ou dans la création d'une entreprise	Il ne faut pas d'interface entre les technologies et le cadre légal
L'Etat doit favoriser l'émergence de financements alternatifs facilités par des plateformes numériques (p.ex. crowdfunding)	L'enjeu essentiel est l'efficacité de l'Etat par la dématérialisation
	L'Etat ne doit pas investir à la place des entreprises

Points de vigilance
Il faut capitaliser sur des projets clés (p.ex. Brain Project)
Il faut coordonner l'incitatif financier avec le renforcement de l'offre de formation
L'innovation est difficile à quantifier
Les données ouvertes doivent être fournies dans un format réutilisable à moindre coût
Une stratégie à long terme implique la création et la pérennisation de jeunes pousses plutôt que des installations exogènes

11) Favoriser l'échange humain dans un monde numérique

Constat :

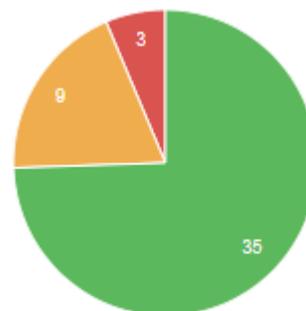
- Les écosystèmes numériques vivent non seulement d'échanges en ligne, mais d'échanges en présentiel. On a tendance, avec le numérique, de ne privilégier que les échanges via ces canaux dématérialisés. Même si ces derniers représentent une indéniable plus-value, l'expérience montre l'importance de conserver et de valoriser des échanges humains.
- Dans le même ordre d'idées, nous allons être confrontés à un enjeu bien plus ambitieux et fondamental que celui de la lutte contre la fracture numérique*: c'est celui de la cohésion sociale, du "vivre ensemble" malgré l'isolement des individus qui peut être généré par la technique et la marginalisation. Cette cohésion sociale est pourtant essentielle à toute action politique au sens fort du terme.

Proposition : Favoriser l'échange humain par des rencontres dans le monde physique autour du numérique.

Actions envisagées :

1. Pour valoriser les bonnes pratiques, co-créer une charte du numérique responsable avec les entreprises et la société civile et instituer un processus de labellisation (à l'image du label «1+ pour tous » dans le domaine de l'emploi).
2. Pour favoriser les échanges entre les entreprises, le secteur académique, le secteur public et la société civile, créer des espaces d'interaction physique et des événements pour favoriser la découverte et l'échange autour du numérique.
3. Pour renforcer la dynamique positive sur ce sujet à Genève, continuer à organiser des événements favorisant les échanges entre les acteurs locaux.
4. Pour assurer la cohésion sociale dans un monde numérique, instituer un réseau de lieux répartis sur le territoire afin d'accompagner ceux qui en ont besoin dans la compréhension et l'utilisation du numérique.

*fracture numérique : disparités entre les personnes ayant accès et qui utilisent les technologies de l'information et de communication (connexion, équipement, maîtrise de l'information) et les autres. Elle peut être sociale, territoriale, générationnelle.



Arguments pour	Arguments contre
Il est utile de favoriser les contacts humains par le numérique	Il faut maintenir la liberté individuelle dans le choix des échanges
L'échange dans le monde réel peut s'appuyer sur le virtuel (géolocalisation)	L'échange humain dans un monde numérique ne doit pas être une priorité pour l'Etat
L'échange humain dans le monde réel est essentiel pour répondre aux défis de la révolution numérique pour notre démocratie	La fracture numérique n'est que le reflet de la fracture sociale
L'Etat doit accompagner dans la compréhension et l'utilisation du numérique ceux qui en ont besoin	La labellisation sans contrôle est inefficace
L'Etat doit favoriser la création ou la survie de lieux de cohésion (maisons de quartier, associations, etc.)	
La communication et les relations humaines dans le monde réel sont essentielles	
La rencontre humaine est importante pour le développement de l'empathie	

Points de vigilance
Il ne faut pas oublier l'humain
La cohésion sociale doit être préservée par d'autres actions

La mise en pratique de cette proposition ne relève pas de l'informatique mais de l'éducation, du civisme et de la culture

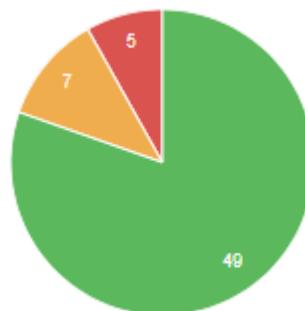
12) Positionner la Genève internationale comme la capitale mondiale de la gouvernance du numérique

Constat : De nombreux acteurs de la gouvernance de l'Internet sont présents à Genève. De plus, les organisations actives dans des domaines clé tels la santé, la propriété intellectuelle ou encore le commerce sont basés dans notre canton. La Genève internationale offre un cadre propice aux travaux portant sur le futur du monde transformé par le numérique.

Proposition : Positionner la Genève internationale comme la capitale mondiale de la gouvernance du numérique.

Actions envisagées :

1. Pour bâtir sur les forces de la Suisse comme coffre-fort de données et positionner Genève comme un centre de compétences en matière de données, contribuer à l'établissement d'archives numériques des organisations internationales en Suisse en associant des partenaires de l'économie et de la société civile, en respectant des impératifs de sécurité et en offrant une législation claire et attrayante.
2. Pour mieux répondre aux besoins de nos partenaires internationaux en matière d'infrastructures numériques, étudier les besoins des organisations internationales basées à Genève par la constitution d'un groupe de travail ad hoc.





Arguments pour	Arguments contre
Genève est bien positionnée en la matière	Les organisations internationales n'ont pas besoin de l'aide de l'Etat en matière d'infrastructures numériques
Il faut une charte positionnant Genève comme un pôle d'attraction en matière numérique pour attirer talents et entreprises	
La gouvernance du numérique à Genève s'inscrit dans la tradition de l'esprit de Genève	
La Suisse doit se positionner comme le cyberarbitre et coffre-fort numérique mondial	
Le positionnement de la Suisse comme coffre-fort numérique peut s'appuyer sur une culture d'intégrité et de secret	

Points de vigilance
Il faut associer l'EPFL et la Confédération pour assurer la migration des données sur le long terme
Il faut assurer la mise en oeuvre de cette vision
Il faut faire attention aux intérêts de grands groupes dans la régulation internationale (Conventions numériques de Genève)
L'image du coffre-fort est contre-productive
Pour être crédible et attirer les institutions internationales, il faut être leader mondial dans le domaine numérique

Propositions des contributeurs

1. Adopter une politique de mise à disposition des données publiques

- Argument pour :
 - Il faut mettre en ligne les données publiques

2. Aider les créateurs de jeu vidéo indépendant

- Argument contre :
 - Cette proposition relève d'une politique économique

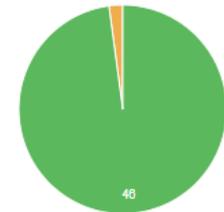
3. Considérer l'externalisation de certains services publics numériques à des entreprises locales

4. Créer un centre e-sportif pour fédérer et encadrer la pratique de l'e-sport

- Arguments pour :
 - Cette proposition permet un cadre sain pour la pratique de l'e-sport
 - Il existe une opportunité pour positionner Genève comme une capitale de l'e-sport
 - L'e-sport est plaisant
 - Un tel centre serait bénéfique
- Argument contre:
 - Le financement pour une telle proposition devrait être apporté par les majors du jeu vidéo et pas par l'Etat

5. Créer un festival culturel international du numérique

- Argument pour :
 - Cette proposition permet de rendre le numérique attrayant et accessible au grand public



6. Créer un centre numérique équipé d'un centre de conférence, de salles de jeu, d'un pôle d'innovation et d'une bibliothèque numérique

- Argument pour :
 - Un espace public numérique permet de dématérialiser des prestations
- Argument contre:
 - Ce n'est pas la tâche de l'Etat

7. Créer un fond de péréquation pour soutenir l'émergence de nouvelles formes de travail en périphérie

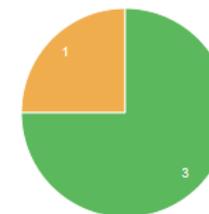
8. Créer un pôle de compétences en culture et création numérique

9. Créer un salon d'exposition consacré aux technologies au service de l'humanité centré sur la santé et le développement durable

- Argument pour :
 - Un tel rendez-vous annuel est nécessaire pour renforcer l'attrait de Genève

10. Créer une plateforme d'appels d'offres privées destinées aux entreprises locales

- Arguments pour :
 - Cette proposition favorise la collaboration
 - Il est important de travailler avec des prestataires qualifiés
- Argument contre:
 - Cette proposition relève de la Chambre de commerce



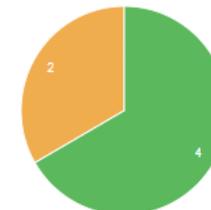
11. Créer une plateforme d'échange de services et de compétences sans échanges monétaires

12. Encourager la convivialité des commerces

13. Encourager les entreprises à investir dans la transformation numérique de leur modèle d'affaire par des incitatifs financiers

14. Favoriser la mise en relation Etat-entreprise-citoyen pour former et accompagner

- Arguments pour :
 - Il faut activer toutes les personnes-ressources présentes sur le territoire
 - La mise en relation est essentielle à la cohésion citoyenne
- Argument contre:
 - Cette proposition est redondante par rapport à cette consultation publique

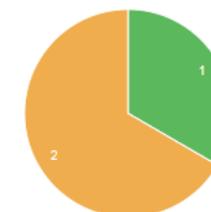


15. Fournir des kits de connexion digitale et un accès au réseau sur l'ensemble du territoire cantonal pour lutter contre la fracture numérique

- Argument contre :
 - Des kits de connexion digitale ne devraient pas être à la charge de l'Etat, il s'agit plutôt de fédérer les acteurs existants

16. Hypothéquer le territoire cantonal pour lutter contre le chômage

- Arguments pour :
 - Cette proposition appelle à des réactions
 - Il faut sortir de la pauvreté ceux qui ont besoin d'aide
 - Il faut taxer les revenus plutôt que les travailleurs
 - L'argent est une simple convention
- Argument contre:
 - Il s'agit de mettre un terme à l'ère spéculative



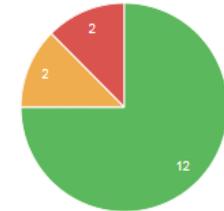
17. Instaurer une journée cantonale de la numérisation

- Argument pour :
 - Une journée du digital se déroule en novembre depuis 2017
- Arguments contre:
 - Cette proposition est inutile et mènerait à un gaspillage d'argent, d'énergie et de temps
 - Genève n'est pas le premier territoire à traiter le sujet du numérique
 - Les citoyens n'ont pas besoin d'une médaille

18. Instituer une coordination neutre, indépendante et apolitique du numérique à Genève

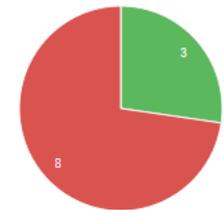
19. Mettre à disposition des créateurs (blogueurs, vlogueurs) locaux un espace et du matériel

- Argument contre :
 - L'Etat peut faciliter les démarches mais ne doit pas financer ces créateurs



20. Promouvoir le télétravail pour améliorer la qualité de vie

- Argument contre :
 - Le télétravail peut renforcer l'isolement
- Point de vigilance
 - Le télétravail implique une bonne infrastructure d'accès au réseau et des lieux de co-working



Axe réguler

Propositions initiales

13) Mettre en place des dispositions légales permettant l'expérimentation tout en régulant

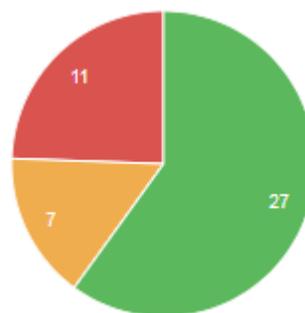
Constat :

- Les développements technologiques et les nouveaux usages qui y sont associés prennent de vitesse notre cadre normatif.
- Les textes légaux, de par leur procédure d'adoption, voire de par leur nature, fixent après coup les règles d'utilisation de techniques lorsqu'elles sont déjà éprouvées. Ainsi, les Etats se soucient-ils à peine de réglementer la monnaie virtuelle qu'est le Bitcoin.

Proposition : Mettre en place des dispositions légales permettant l'expérimentation tout en régulant - en particulier sous forme de clauses d'exception.

Actions envisagées :

1. Pour faciliter l'expérimentation, autoriser celle-ci de manière transitoire pour réguler ensuite, afin de mieux détecter les besoins en termes de régulation.
2. Pour permettre l'adéquation des normes aux pratiques numériques, renoncer à inscrire des technologies dans la loi, mais exprimer clairement les attentes sous forme de principes directifs, de résultats finaux exigés ainsi que les buts poursuivis.





Arguments pour	Arguments contre
Il faut assurer le débat démocratique	Il faut assurer un cadre minimal réglementaire et légal plutôt que d'avaliser des avancées techniques
Il faut assurer une diffusion large des bonnes pratiques au sein de l'administration	Il ne faut pas complexifier la législation dans un domaine qui évolue plus vite que l'Etat
Il faut développer la confiance et réguler avec une volonté de simplification	L'Etat est toujours en retard
Il faut réévaluer régulièrement les lois et règlements et les modifier ou supprimer s'ils ne permettent plus d'atteindre leur objectif	L'Etat ne comprend pas l'Internet et ne doit pas y limiter les libertés en régulant
Il faut un interlocuteur unique auprès duquel les entreprises peuvent exprimer des besoins d'évolution de normes réglementaires ou de procédures administratives	Plutôt que réguler au-delà de principes de base, il faut favoriser les solutions qui développent la confiance
L'inaction constitue une vulnérabilité dans la protection des citoyens	
La loi sur le SITG qui définit les buts et non les structures ou outils est un modèle à suivre	

14) Renforcer les compétences et la culture numériques des régulateurs

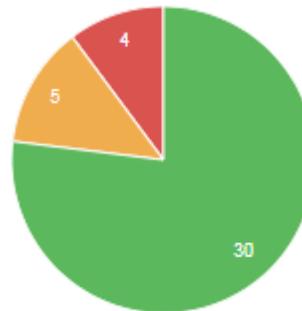
Constat : Les bases légales peuvent être une barrière à l'adoption du numérique, ou fournir une protection insuffisante. Afin de permettre leur évolution adaptée, les régulateurs, tant juristes que politiques, doivent être sensibilisés aux enjeux du numérique.

Proposition : Renforcer les compétences et la culture numériques des régulateurs.

Actions envisagées :

1. Pour améliorer la cohérence du cadre juridique et des développements technologiques et d'usage, établir un groupe de travail de juristes de l'Etat en lien étroit avec les acteurs du numérique à Genève.
2. Pour augmenter la compétence du personnel de l'administration cantonale contribuant à la définition et à la mise en œuvre de normes légales et réglementaires, lui faciliter l'accès à des formations dédiées, et notamment à des MOOC* (Massive Open Online Course).
3. Pour permettre aux législateurs de se forger des opinions, mettre à disposition du législateur des expertises en matière numérique.

*MOOC : formations ouvertes en ligne à tous.





Arguments pour	Arguments contre
Il faut en premier éduquer les membres du Grand Conseil	Il faut élire et engager des régulateurs déjà formés au numérique
Il faut promouvoir l'Open Data, le Secure Open Data by Design, le Copyleft by Design et le Privacy by Design	Il faut privilégier les structures informelles plutôt que des groupes de travail diffusant les compétences et la responsabilité
L'accès à la culture numérique doit être accessible à tous et non réservée aux collaborateurs de l'Etat	L'institution d'un groupe d'experts ne mène à rien
Le groupe de travail doit inclure des représentants de la société civile et des partis politiques	
Les "expertises en matière numérique" fournies doit refléter une diversité de vues	

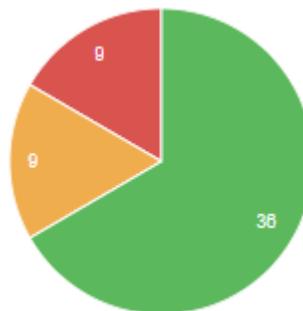
15) Institer une commission éthique et numérique

Constat : La transition numérique pose d'innombrables questions éthiques, à l'image des véhicules autonomes, de la robotisation ou de l'intelligence artificielle.

Proposition : Afin de soutenir l'Etat dans ces démarches, il s'agit d'instituer une commission éthique et numérique. Cette commission pourrait être saisie de questions éthiques par chacun des trois pouvoirs (exécutif, législatif, juridique) en vue de la formulation de recommandations.

Actions envisagées :

1. Pour assurer une discussion large des enjeux liés au numérique, constituer cette commission avec des experts issus de différents domaines, en lien avec les hautes écoles.
2. Pour faciliter la participation citoyenne aux débats éthiques, déterminer un processus de saisie par un ensemble de citoyens de cette commission éthique et numérique en vue de la publication de recommandations.
3. Pour renforcer la qualité des travaux de la commission, l'appuyer avec un réseau de référents technologiques thématiques (spécialistes algorithmes, bioinformatique, ...) issus du secteur privé, académique ou public.





Arguments pour	Arguments contre
Cette commission doit être pluridisciplinaire (techniciens, juristes, etc.)	Les recommandations d'une telle commission ne seraient pas suivies d'effets
Il faut assurer la protection des libertés des citoyens sur le modèle de la CNIL en France	Plutôt qu'une commission coûteuse, il faut reprendre meilleures pratiques d'ailleurs
Il faut une commission d'experts pour aiguiller les processus décisionnels	Une commission éthique liée à l'Etat pourrait être un frein à l'innovation
Les citoyens doivent être représentés au sein de la commission, par exemple au moyen d'un tirage au sort	Une telle commission exclut la participation citoyenne et ne peut suivre l'évolution rapide du numérique
Les critères techniques ne sont pas les seuls à retenir dans la composition de la commission	
Les enjeux du numérique nécessitent une commission apportant des recommandations	

Propositions des contributeurs

1. Défendre la neutralité du net

- Arguments pour
 - Il faut inscrire la neutralité du net dans la Constitution cantonale

2. Définir un code éthique pour la recherche sur les nouvelles technologies

3. Fournir un identifiant numérique à chaque citoyen

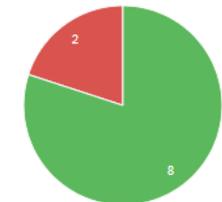
- Arguments pour
 - La Confédération et les cantons devraient mettre en œuvre cette proposition
- Point de vigilance
 - Il faut collaborer avec la communauté open source et utiliser des standards existants



4. Introduire l'obligation pour l'Etat d'héberger et de traiter les données numériques en Suisse sous contrôle d'un organe de suivi

5. Réguler de manière proactive en étudiant les tendances et favorisant l'innovation

- Arguments contre
 - Plus que les lois, il faut de grands principes intemporels



6. Utiliser une plateforme de consultation pour accompagner le travail des pouvoirs législatif et exécutif

Axe principes

Propositions initiales

16) Approche centrée usagers

Constat :

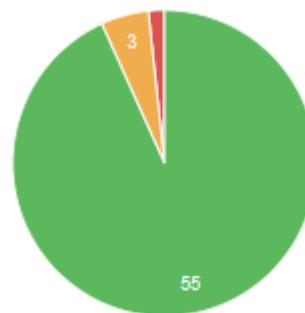
- Les citoyens ont aujourd'hui des attentes plus élevées en matière de service et d'interaction avec leur administration publique.
- L'administration doit donc s'adapter au plus aux attentes et aux besoins des usagers ainsi que profiter de leurs retours pour améliorer ses processus.
- Par ailleurs se pose le défi de la fracture numérique* si l'on ne veut pas laisser de côté une partie de la population.

Proposition : L'Etat conçoit des prestations répondant aux attentes et aux besoins des usagers dans une dynamique de co-construction. Il inscrit cette approche dans la perspective d'une société numérique qui n'exclut personne

Actions envisagées :

1. Pour mieux répondre aux attentes et aux besoins des citoyens et profiter de leurs retours pour améliorer les processus de l'administration, impliquer les usagers dans l'amélioration continue des services qui leur sont proposés et co-construire de nouveaux services.
2. Pour simplifier la vie des entreprises, associer des entrepreneurs à l'identification des difficultés administratives afin de tenter de les résoudre.

*fracture numérique : disparités entre les personnes ayant accès et qui utilisent les technologies de l'information et de communication (connexion, équipement, maîtrise de l'information) et les autres. Elle peut être sociale, territoriale, générationnelle.



Arguments pour	Arguments contre
L'approche centrée usagers doit être centrale pour l'Etat	Cette proposition est générale et sans réelle analyse
L'objectif doit être de réduire la complexité	L'enjeu essentiel de la digitalisation à l'Etat est le gain en efficacité pour réduire les coûts
Le numérique devrait permettre de réaliser une vision de service au public	Un site internet complet est préférable à une approche centrée usagers
Les procédures dématérialisées doivent être réellement au service de l'utilisateur	

Points de vigilance
Il faut fournir une solution d'identification numérique permettant la flexibilité souhaitée par les usagers
Il faut une identité numérique unique et simple d'utilisation
Il reste à imaginer comment concrètement engager la société civile et les entreprises dans ce processus
Il y a un enjeu de communication sur l'existant

17) Confiance

Constat :

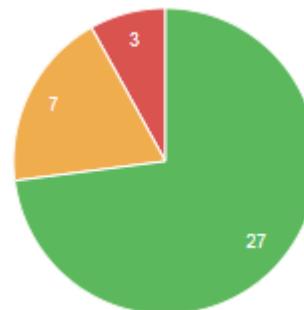
Parce que le numérique peut faire peur et peut déstabiliser, le dialogue avec toutes les parties prenantes est important pour :

- prendre conscience des enjeux liés au numérique et générer la confiance indispensable si l'on désire maintenir une dynamique positive et
- bénéficier d'un retour de la population sur ses attentes ou ses craintes et pouvoir ainsi adapter la manière de gérer leurs données.

Proposition : L'Etat prend la mesure des défis liés à la confiance à l'ère numérique. Il comprend son rôle de garant et de référent de la confiance dans les relations entre les acteurs de la société numérique

Actions envisagées :

1. Pour jouer un rôle de garant de la confiance, s'engager sur les fonctions régaliennes (relevant de la puissance publique) de l'Etat à l'ère numérique.
2. Pour renforcer le dialogue avec les citoyens et les entreprises, organiser des événements dédiés.
3. Pour maintenir un dialogue continu, mettre en place une plateforme de discussion en ligne.





Arguments pour	Arguments contre
Il s'agit de pérenniser cette plateforme de consultation	Il s'agit non pas d'être garant de la confiance mais d'informer sur les risques liés au numérique
La responsabilité numérique est un enjeu	L'enjeu essentiel de la digitalisation à l'Etat est le gain en efficacité pour réduire les coûts
	Une plateforme d'échange en ligne aurait trop peu d'utilisateurs

Points de vigilance
La prudence des citoyens est une saine réaction qu'il faut préserver
Tout changement est déstabilisateur
Un dialogue continu nécessite des moyens adéquats en ressources humaines

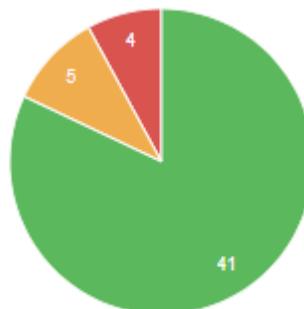
18) Respect des données

Constat : Les données sont aujourd'hui à la fois une ressource stratégique qu'il faut savoir valoriser et une ressource à protéger, en particulier en ce qui concerne les données personnelles.

Proposition : Les données sont au cœur de la personnalité numérique et du fonctionnement de notre société. L'Etat protège et valorise celles qu'il crée et qu'il gère au quotidien ; dans ce contexte, il favorise la maîtrise et l'usage de leurs données personnelles par les individus.

Actions envisagées :

1. Pour permettre leur valorisation, ouvrir les données publiques de l'administration genevoise.
2. Pour favoriser la maîtrise et l'usage de leurs données personnelles par les individus, mettre en place un espace "Mes Données" sur l'espace personnel e-démarche de chaque citoyen.
3. Pour encourager l'innovation et l'amélioration des services publics, promouvoir une véritable culture de la donnée* au sein de l'administration.



Arguments pour	Arguments contre
Il s'agit de reformuler en "protéger et valoriser les données"	Il y a déjà bien trop de données collectées



Points de vigilance

Il faut s'assurer que les grands groupes contribuent par le développement de nouveaux services

Il s'agit de respecter les données souhaitées privées

Il s'agit de s'en donner les moyens

Il s'agit de veiller au rapport de force avec Google

Il s'agit de veiller au risque de croisement de données en vue du profilage

Les données personnelles doivent être protégées

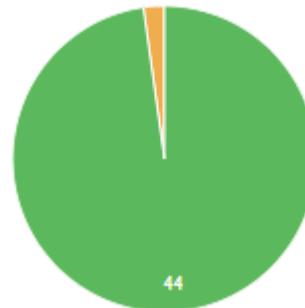
19) Ethique

Constat : Le numérique doit constituer une opportunité pour dessiner un monde meilleur et mettre l'homme au sein du dispositif. Se pose notamment la question de nos choix sociétaux et des manières de faire qui en découlent.

Proposition : L'action de l'Etat s'inscrit dans une démarche de réflexion continue pour prendre en compte les défis éthiques que pose la transition numérique (par exemple, ceux liés à l'intelligence artificielle, aux voitures autonomes ou à la protection de la personnalité).

Actions envisagées :

1. Pour prendre en compte ces enjeux à tous les niveaux de l'administration cantonale, sensibiliser et former les collaborateurs aux aspects éthiques liés au numérique.
2. Pour dessiner un monde meilleur et mettre l'homme au centre du dispositif, constituer un comité 'éthique et numérique' composé notamment de membres de la société civile et des milieux académiques.





Arguments pour	Arguments contre
Cette formation concerne tous les collaborateurs de l'Etat	Il y a déjà trop de commissions
Il faut considérer le collaborateur de l'Etat comme un humain confronté à des dilemmes	
Il faut mettre l'humain au centre du dispositif	
Il s'agit d'un garde-fou	

Points de vigilance
Cette proposition pose la question de la collecte des données personnelles
L'éthique ne devrait pas se résumer à une recherche d'interdictions ("fais-pas-ci") mais plutôt à un travail inspirant et "libérateur" sur les valeurs que nous souhaitons collectivement poursuivre
La mission de cette commission doit être d'accompagner, de clarifier les termes du débat, de montrer les bases de solutions à venir
La proposition générale ne peut susciter que l'adhésion, sa mise en oeuvre fera débat
Le pilotage devrait être assuré par le biais d'une plateforme de consultation citoyenne

20) Efficience

Constat : Les technologies numériques permettent de dématérialiser les relations entre le citoyen ou l'entreprise et l'Etat, démarche initiée avec les stratégies e-Gouvernement*. Dans un second temps, il s'agit désormais de travailler avec une posture d'agilité*, d'ouverture et d'innovation pour mieux servir le citoyen. L'automatisation des tâches permet aux collaborateurs de se concentrer sur des activités à valeur ajoutée humaine, notamment dans le contact avec les usagers.

Proposition : L'Etat promeut une culture de l'agilité* et de l'innovation basée sur la co-construction, la collaboration et l'ouverture. Avec pour objectif de mieux servir les usagers, cette approche est nécessaire pour améliorer, voire même bouleverser le fonctionnement de l'administration tout en valorisant ses collaborateurs.

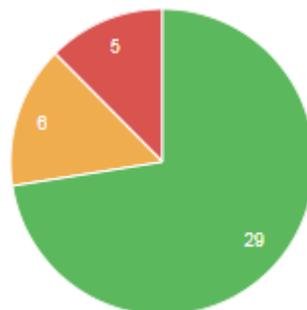
Actions envisagées :

1. Pour engager l'ensemble du personnel de l'Etat dans la recherche de gain en efficience et afin de se concentrer sur les activités à valeur ajoutée humaine, organiser des challenges d'innovation* interne à l'administration cantonale.
2. Pour saisir les opportunités de gain d'efficience dans la gestion et dans les prestations fournies par l'administration, assurer l'expérimentation de technologies de rupture, telles la blockchain ou l'intelligence artificielle, en tenant compte des risques et des opportunités.
3. Pour se libérer de la pensée en silo (qui empêche la communication entre services) et des hiérarchies en recherche d'agilité, explorer de nouveaux modes d'organisation, dont l'holocratie*.

*stratégies eGouvernement : visant à la dématérialisation des relations entre le citoyen ou l'entreprise et l'Etat, à l'image de la déclaration fiscale électronique. *agilité : capacité à s'adapter rapidement à des situations changeantes, résilience et autonomie des équipes.

*challenge d'innovation : démarche d'innovation ouverte qui permet la co-création de solutions à un problème ou défi déterminé.

*holocratie : mode d'organisation qui favorise la réflexion collective et de manière décentralisée plutôt que hiérarchique



Arguments pour	Arguments contre
Il faut concerter, même indépendamment du numérique	Il faut commencer par changer les mentalités
Il s'agit de favoriser la réflexion collective et de manière décentralisée	Il s'agit d'abord d'évaluer les impacts
Sans consulter les usagers, l'administration construit des usines à gaz	L'objectif ne peut pas être de procéder à des licenciements
	Les "challenges d'innovation" paraissent peut impactant

Points de vigilance
Il faut instituer un mode de fonctionnement par projets transversaux
Il faut veiller à ne pas procéder des transferts de charges indus entre les collaborateurs
Il s'agit de définir l'efficacité et son objectif
Il s'agit de réfléchir aux incitations pour une efficacité augmentée des cadres de l'Etat
Le déploiement de l'holocratie nécessite un travail de réflexion sur le climat de travail au sein de l'administration cantonale

Propositions des contributeurs

1. Appliquer ces cinq principes à l'administration cantonale

2. Appliquer un cadre général de la numérisation sociétale

3. Assurer la sécurité et la fiabilité de l'Etat sur le long terme

4. Concevoir des systèmes évolutifs et interfaçables avec des systèmes nationaux

5. Décloisonner les bases de données et interfacier les applications par politique publique

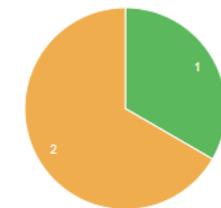
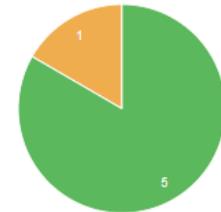
- Argument pour
 - Cette proposition faciliterait les contrôles anti-fraude
- Argument contre :
 - Ce sujet doit être traité par une approche d'ouverture de données (open data)
- Points de vigilance
 - La gestion des accès et la protection des données sont essentielles

6. Détruire le monopole radical du numérique

- Argument pour :
 - Il s'agit d'un beau texte et d'une belle argumentation qui a peu de chances d'être appliqué

7. Devenir une administration "digital first"

- Argument pour :
 - La Suisse peut s'inspirer de l'Estonie
- Arguments contre :
 - "Digital oriented" permettrait de ne pas exclure les technophobes
 - Le développement de l'administration numérique mènera à une administration "digital first"



8. Intégrer des utilisateurs internes dans l'élaboration de stratégies d'infrastructures numériques

9. Mettre en place un outil de gestion des contenus d'entreprise (Entreprise Content Management, ECM) à l'Etat

- Argument contre:
 - Cette proposition est trop technique

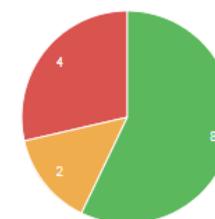
10. Organiser une consultation des enfants et des jeunes pour entendre leurs propositions sur les meilleurs moyens de respecter et protéger leurs données personnelles

11. Prendre en compte les effets environnementaux, énergétiques et de santé

12. Privilégier l'open source dans le choix des solutions et développements techniques

13. Promouvoir l'utilisation de Wikipédia pour documenter le canton en contribuant à la création d'un bien commun

- Argument pour :
 - Wikipédia est plus fiable que des encyclopédies classiques
- Argument contre :
 - Wikipédia n'est pas sous le contrôle de l'Etat
- Point de vigilance
 - Wikipédia n'est pas sans défauts



14. Rendre l'Etat exemplaire dans la transformation de son fonctionnement interne et dans l'attractivité en termes de ressources humaines

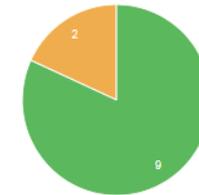
- Argument pour :
 - Il faut réduire le poids des règlements et renforcer l'autonomie des juges

15. Renforcer l'intégration des services locaux pour profiter de gains d'efficience

- Point de vigilance
 - Cette proposition pose des questions sur les données et la gestion des accès

16. S'inspirer des meilleures initiatives mondiales

- Argument pour :
 - Cette proposition est une évidence
- Argument contre :
 - Il est difficile d'évaluer les meilleures initiatives



17. S'inspirer du cas de l'Estonie

- Argument pour :
 - Il y a une urgence à agir
- Argument contre :
 - Ce modèle devrait être adapté à notre mode de vie et non imposé

